

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée spéciale du 21 novembre.

Son Honneur le Maire, l'Honorable J.-J. E. Guerin, occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marcil, Judge, Bastien, Lussier, Drummond, et MM. les Commissaires Ainey, Dupuis, Lachapelle et Wanklyn.

REQUETES, ETC.

1.—De M. Emanuel Lavictoire protestant contre le paiement d'un certain montant à M. l'échevin Marcil.

2.—De la Commission des chemins de fer au sujet du croisement de la rue Saint-Denis par le chemin de fer du Grand Tronc.

Renvoyées au Bureau des Commissaires.

3.—De l'Union des Employés Civiques protestant contre le paiement de la taxe d'eau par les propriétaires.

Déposée aux archives.

4.—De la Chambre de Commerce, au sujet du droit de vote des compagnies incorporées.

Renvoyée à la Commission Spéciale de Législation.

5.—Bordereau de la Cité de Montréal en rapport avec certain terrain re expropriation de la rue Rivard.

Sur proposition de M. l'échevin L. A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin TETREAU, il est

Résolu: Que le dit acte soit approuvé et que Son Honneur le Maire et le Greffier de la Cité soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

6.—Du Département en Loi au sujet des crédits de la Ville Emard.

Sur proposition de M. l'échevin EMARD, appuyé par M. l'échevin BASTIEN, il est

Résolu: Que ladite opinion soit renvoyée au Bureau des Commissaires.

MOTIONS.

7.—Sur proposition de M. l'échevin PRUD'HOMME, appuyé par M. l'échevin LAMOUREUX, il est

Résolu: Que la Commission Spéciale d'Annexion reçoive instruction de s'aboucher avec toutes les municipalités, villes, villages, etc., de l'Île de Montréal afin de s'assurer si ces municipalités sont favorables à l'annexion à la Cité de Montréal et à quelles conditions elles y consentiraient, et avec prière de faire rapport au Conseil.

8.—M. l'échevin Larivière, appuyé par M. l'échevin PRUD'HOMME,

Proposé: Considèrent que la Compagnie "Montreal Street Railway", exploite à son bénéfice les compagnies suivantes: "The Montreal Terminal Railway Co.", "The Park and Island Railway Co.", "The Public Service Administration";

Considérant que l'exploitation de ces compagnies dans la Cité de Montreal, sous différentes chartes, cause des ennuis considérables aux citoyens de Montréal, à l'Ingénieur en chef du service de la voirie et aux Avocats de la Cité,

Qu'il soit

Résolu: Que la Commission de Législation soit prié d'étudier la fusion de tous ces privilèges ou chartes en une seule et même charte.

9.—Sur proposition de M. l'échevin GAUVIN, appuyé par M. l'échevin MONAHAN, il est

Résolu: Qu'une Commission spéciale composée de MM. les échevins Turcot, Emard, Roux, L. A. Lapointe, Gauvin, Boyd et Monahan soit nommée pour examiner le rapport du Bureau des Commissaires soumis au Conseil le 9 novembre 1910, relativement à l'usage des puisards, afin de s'assurer quels sont les meilleurs puisards que la ville pourrait se procurer, et que ladite Commission soit priée de mettre devant le Conseil et le Bureau des Commissaires le résultat de ses travaux.

CITY COUNCIL

Report of special meeting held the 21st November.

His Worship the Mayor, Hon. J. J. E. Guerin, in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Ward, Robinson, Carter, Lamoureux, Prud'homme, Dandurand, Boyd, Gauvin, Roux, Brodeur, Dubeau, Garceau, Monahan, Tétreau, Clément, Létourneau, Mayrand, Turcot, Marcil, Judge, Bastien, Emard, Larivière, Lussier, Drummond and Messrs. Ainey, Dupuis, Lachapelle and Wanklyn, Commissioners.

RECEIVING PETITIONS, ETC.

1.—From Emmanuel Lavictoire, protesting against the payment of a certain sum to Ald. Georges Marcil.

2.—From Board of Railway Commissioners, concerning crossing of St. Denis street by the Grand Trunk Railway.

Referred to Board of Commissioners.

3.—From Civic Employes Union, against payment of water rate by proprietors.

Filed of record.

4.—From Chambre de Commerce, concerning the right of vote of incorporated companies.

Referred to Special Committee on Legislation.

5.—Bordereau by the City of Montreal in connection with certain land re expropriation of Rivard street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. TETREAU, it was

Resolved: That said deed be approved of and that His Worship the Mayor and the City Clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

6.—From Law Department, concerning the appropriations for Ville Emard.

On motion of Ald. EMARD, seconded by Ald. BASTIEN, it was

Resolved: That said opinion be referred to the Board of Commissioners.

MOTIONS.

7.—On motion of Ald. PRUD'HOMME, seconded by Ald. LAMOUREUX, it was

Resolved: That the Special Committee on Annexation be instructed to confer with all the municipalities, towns, villages, etc., on the Island of Montreal in order to ascertain if they are favorable to annexation to the City of Montreal and upon what conditions they would consent thereto, and to report to Council.

8.—Ald. LARIVIERE moved, seconded by Ald. PRUD'HOMME,

Whereas the M. S. R. Co. operates for its benefit the following Companies: The Montreal Terminal Ry. Co., The Park & Island Ry. Co. and the Public Service Administration;

Whereas the operation of such companies in the City of Montreal, under different charters, causes considerable annoyance to the citizens of Montreal, to the Chief Engineer of the Road Department and to the City Attorneys;

And it was

Resolved: That the Legislation Committee be requested to consider the advisability of amalgamating all these privileges or charters into one charter.

9.—On motion of Ald. GAUVIN, seconded by Ald. MONAHAN, it was

Resolved: That a Special Committee composed of Ald. Turcot, Emard, Roux, L. A. Lapointe, Gauvin and Monahan be appointed to examine the report of the Board of Commissioners submitted to Council on the 9th November 1910 in connection with the use of gullies, in order to ascertain which would be the best gullies the City might purchase, and that said Committee be requested to lay before the Council and the Board of Commissioners the result of their work.